

# MAIRIE de MANGLIEU

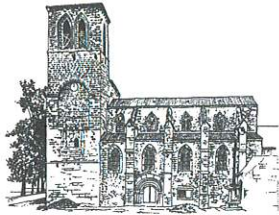
Arrondissement de Clermont-Ferrand

PUY-DE-DÔME

63270

Téléphone 04 73 71 52 01

E-mail : mairie.manglieu@wanadoo.fr



Le Maire,

## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois

Le 28 mars,

Le Conseil Municipal de MANGLIEU

Dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de  
Madame Michèle BROUSSE, Maire

En séance ordinaire, salle de la Mairie à 20 h 00

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2023

**Présents** : Monsieur BOUCHICHE Laurent, Madame BROUSSE Michèle, Madame BRUT Emmanuelle, Monsieur MONTI Christian, Monsieur VERMOREL Julien, Madame WALRAND Andrée,

**Absent** : Monsieur PAGES Patrice, Monsieur FAURE Francis

**Excusé** : LEGRIX Nathalie, Monsieur BRUT Vincent, Mélissa DELTOUR,

**Pouvoirs** : 2, Madame Nathalie LEGRIX donne pouvoir à Madame Michèle BROUSSE, Monsieur BRUT Vincent donne pouvoir à Madame Andrée WALRAND

**Secrétaire de séance** : Madame WALRAND Andrée

**N° 2023-03-28-01**

### **Objet : Dissolution de la régie à simple autonomie financière Production d'Electricité**

Madame le Maire explique qu'en raison de la réponse apportée par les Architectes des Bâtiments de France concernant la pose de panneaux photovoltaïque sur le toit du hangar communal, le projet n'est plus financièrement viable.

En conséquence, la régie à simple autonomie financière créée en 2022 par délibération 2022-04-12-04 du 12 avril 2022 pour la gestion de production électrique doit être supprimée et le budget annexe correspondant clôturé au 31/12/2022.

Il est ainsi demandé au Conseil Municipal :

- De prononcer la dissolution de la régie à autonomie financière Production d'Electricité au 1<sup>er</sup> avril 2023,
- D'autoriser le maire à clôturer le budget Production d'Electricité au 31/12/2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les propositions présentées ci-dessus et autorise le maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le

ID : 063-216302059-20230328-2023\_03\_28\_01-DE



Le Maire,  
Michèle BROUSSE

